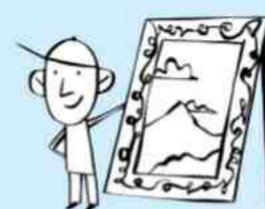




Miroir des Blats



N° 002. Mars 2021

De nouveaux boulangers



Patrick Devars et Blandine Osty

Ils habitaient tous deux déjà dans le département, quinze ans du côté de *Saint-Flour*, avec un petit accent charmant de la *Lozère*. Madame travaillait dans l'hôtellerie et monsieur dans la restauration. Pacés seulement depuis un an mais ensemble depuis quinze ans déjà, ils sont venus s'installer dans notre village avec leurs deux filles âgées de huit et six ans, désireux de se mettre à leur compte et d'acheter un fonds de commerce.

« Depuis deux ans, nous confiera-t-elle, nous cherchions une boulangerie, et après en avoir visité à peu près une quinzaine, nous avons flashé sur celle-ci. Un vrai coup de cœur. Un stage à l'école d'Aurillac de Christian Vabret et notre projet pouvait enfin commencer. Nous avons tout de suite aimé l'esprit du village et le dynamisme créé par le passage sur la nationale (avenue Adrien-Ruelle). L'accueil chaleureux des habitants de Saint-Jacques-des-Blats nous a également rassurés sur notre avenir. Nous nous sommes donc installés très vite en conservant les mêmes horaires : 06:45 – 13:30 et après on ferme le soir vers 19:00-19:30. »

En ce qui concerne la viennoiserie, je suis plutôt chocolatine mais les chaussons aux pommes ou aux framboises se disputeront aussi la vedette avec les pains aux raisins ; les flancs naturels, les tartelettes à la tarte sans oublier bien sûr les éclairs au chocolat, les millefeuilles, les *Paris-Brest*, les choux chantilly... Vous l'aurez compris la liste est plus que longue, allez faire un tour et voyez par vous-même.

A midi, les sandwiches, au pain traditionnel ou de campagne, de jambon blanc emmental, jambon de pays mais aussi chèvre miel seront présents, de quoi vous rassasier avec de bons produits de qualité. Et n'oubliez pas, si la boulangerie est parfois fermée vingt minutes, c'est parce que la patronne, passionnée de randonnée, est partie sur nos petits sentiers, histoire de profiter un peu plus de ces beaux paysages.

Enrick Nieto

Le mot du maire

Chères Saint-Jacquoises et chers Saint-Jacquois,

Après une année passée très éprouvante qui marquera l'histoire à l'échelle mondiale, nous sommes aujourd'hui entrés dans une nouvelle année qui a commencé très intensément avec des chutes importantes de neige.

J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui nous ont quittés et souhaite assurer de mon soutien tous ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la *COVID-19*, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les élections municipales ont été très perturbées par la crise sanitaire, notre conseil n'a pu être mis en place que le 3 juillet 2020. Nous vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée, par vos votes. Nous avons travaillé pendant le 2^{ème} semestre, sur les projets à réaliser durant ce mandat. Notre désir est de créer un environnement où le bien-être et le vivre-ensemble seront les maîtres mots de notre politique municipale.

Dans un contexte où les conditions sanitaires, les attentats, les confinements, les couvre-feux, ont bouleversé notre vie quotidienne, nos activités économiques, associatives, familiales, il est primordial de prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics.

Ensemble, solidaires, nous devons nous serrer les coudes pour sortir du mieux possible de cette crise sans précédent.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente l'expression de tout notre dévouement.

Linda Bénard

Suite aux contraintes sanitaires liées à la *COVID-19*, les horaires d'ouverture de la mairie ont été temporairement modifiés :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09:00 à 12:30.
En cas d'urgence, les après-midi sur rendez-vous.

Tempête Bella : Mme le maire avait déposé un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture du Cantal. Il n'a pas été donné une suite favorable à sa demande.

Doléances des lecteurs

Nous reproduisons quelques doléances entendues au comptoir de la boulangerie, ou sur la terrasse du Cantou. Nous les soumettrons à qui de droit et publierons les éventuelles réponses.

Doléance n° 004 : Assainissement du secteur « Le Beau-Site - Le Couperle - La Combe - route des Gardes »

Une précédente équipe municipale avait promis l'assainissement (collecte des déchets liquides et solides, évacuation des eaux usées) du secteur « *Le Beau-Site - Le Couperle - La Combe - route des Gardes* ». Une entreprise de travaux publics de *Vic-sur-Cère* avait présenté un devis de 20.000 € pour raccorder ce secteur d'une dizaine de foyers. Puis l'assainissement de *Saint-Jacques-des-Blats* a été confié à la communauté de communes ; la promesse électorale s'envolait logiquement avec ce transfert de compétence. Des questions surgissent alors chez ces riverains. Faute d'être raccordé, le riverain doit se faire construire une fosse sceptique et un puisard individuels (coût probable de 6.000 € à 10.000 €). Puis, si la communauté de communes décide de construire ce réseau d'assainissement, le riverain a l'obligation de s'y raccorder ; ce raccordement est à ses frais (coût probable près de 2.000 €). Puis, que le riverain soit raccordé ou qu'il jouisse de sa fosse individuelle, il devra, dans les deux cas, payer la redevance annuelle d'assainissement. Le riverain paiera alors trois dépenses, dont certaines font double emploi. Les riverains se posent alors les questions suivantes : la communauté de communes a-t-elle programmé un réseau d'assainissement de ce secteur ? Pour quelle date ? Le riverain peut-il bénéficier de subventions pour ces éventuels travaux ?

Doléance n° 005 : Ecole, ralentir !



L'école de *Saint-Jacques-des-Blats* est située le long de la route nationale (maintenant dénommée *avenue Adrien Ruelle*, du nom de l'ingénieur du premier tunnel routier du *Lioran*). La ligne droite encourage les automobilistes à accélérer en pleine ville, devant l'école. Une sortie dangereuse pour nos chères têtes blondes ! La municipalité a-t-elle prévu des mesures pour limiter les risques ?

Réponses du Miroir



Doléance n° 001 : Le conseil municipal prévoit l'achat et l'installation d'un panneau « *sens interdit sauf riverains* ».

Doléance n° 002 : La *Société nationale des chemins de fer français* (SNCF) n'élague ou ne coupe que les arbres qui pourraient être un danger pour le trafic ou occulter la signalisation ferroviaire. Les autres arbres continueront à pousser naturellement.

Doléance n° 003 : Les ordures ménagères sont de la compétence de la *Communauté de communes de Cère et Goul en Carladès*, laquelle a signé une convention avec la CABA (*Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac*) pour effectuer cette mission. Les camions de la CABA ne pourront pas manœuvrer dans cette impasse. La municipalité reste à l'écoute des administrés qui seraient porteurs de solutions.



Coup de gueule

Vous émettez des doléances ; c'est une excellente chose. Et la municipalité fera le maximum pour vous satisfaire. Mais la municipalité accuse elle-aussi de petites dépressions. Pardonnez lui d'acérer sa plume.

Notre coup de gueule trimestriel s'en prend à la Nature. Le réchauffement climatique nous avait promis des oliviers sur la colline des *Gardes*, et des vignes endémiques sur le flanc de *Boissines*. Or, les chutes de neige cumulées cet hiver 2020-2021 ont atteint 2,45 m. à Saint-Jacques-des-Blats. Le poids de la neige ajouté à la force du vent ont cassé les branches des arbres, retardant les chasse-neige déjà trop sollicités. Ces intempéries sont un fait rare qui désorganisa notre commune et créa quelques tensions entre la municipalité et les habitants. La faute à qui ? A la Nature bien sûr. Toutefois, les imprudents qui se lancent à l'assaut des hameaux isolés, sans avoir chaussé leur voiture de pneus-neige, et qui bloquent les routes et entravent la bonne marche des chasse-neige doivent prendre leur part de responsabilité. Les vacanciers sont les bienvenus, mais qu'ils ne viennent pas à la montagne sans un minimum d'équipement. Les agents municipaux furent dérangés sur leurs téléphones portables presque 24 heures sur 24. Restons positifs et soulignons l'amabilité de certains, agriculteurs, résidents possesseurs de fraise à neige ainsi que les services de l'Etat, du département et les acteurs du Lioran, qui mirent leur matériel à la disposition du déneigement. Passons un contrat moral avec les lecteurs du *Miroir* : la municipalité leur donne un numéro d'urgence, actif pendant la saison d'hiver, **07.84.40.82.78**, en contrepartie ils s'engagent à ne plus téléphoner vers les téléphones portables privés des agents. La mairie répond toujours au **04.71.47.05.90** aux horaires d'ouvertures.

Requiem pour un fermier

Comme jeune fermier tu débutes ta carrière
Tu rêves de nourrir la terre entière
Tu ignores que tu signes pour les enfers
Tu suis le chemin d'un héros, d'un frère, d'un père
Et si l'histoire se répète, tu n'en as que faire
L'important ce n'est pas de vivre vieux mais fier

Alors oui pas facile ta vie de fermier
Les vacances, les week-ends, pas pour toi, oublies-les
Toujours tôt te lever aussi tard te coucher
Pas facile dans l'avenir te projeter
Été comme hiver te voilà vraiment coincé
Entre tes dettes, tes vaches et ton fumier

Cet été rappelle-toi comment tu râlais
Pour tes bovins, pas assez d'eau tu n'avais
Un tracteur neuf encore tu achetais
Subventions et indemnités tu réclamais
Mais le Corona déjà du nez pointait
Et les vannes de l'Etat en urgence se fermaient

Froid et neige se sont brutalement invités
Les chasse-neige mille fois sur la route sont passés
Tes barrières même les plus solides se sont brisées

Tu espères toujours te les faire rembourser
Mais la commune n'a pas de fonds illimités
Un peu d'aide et beaucoup de solidarité

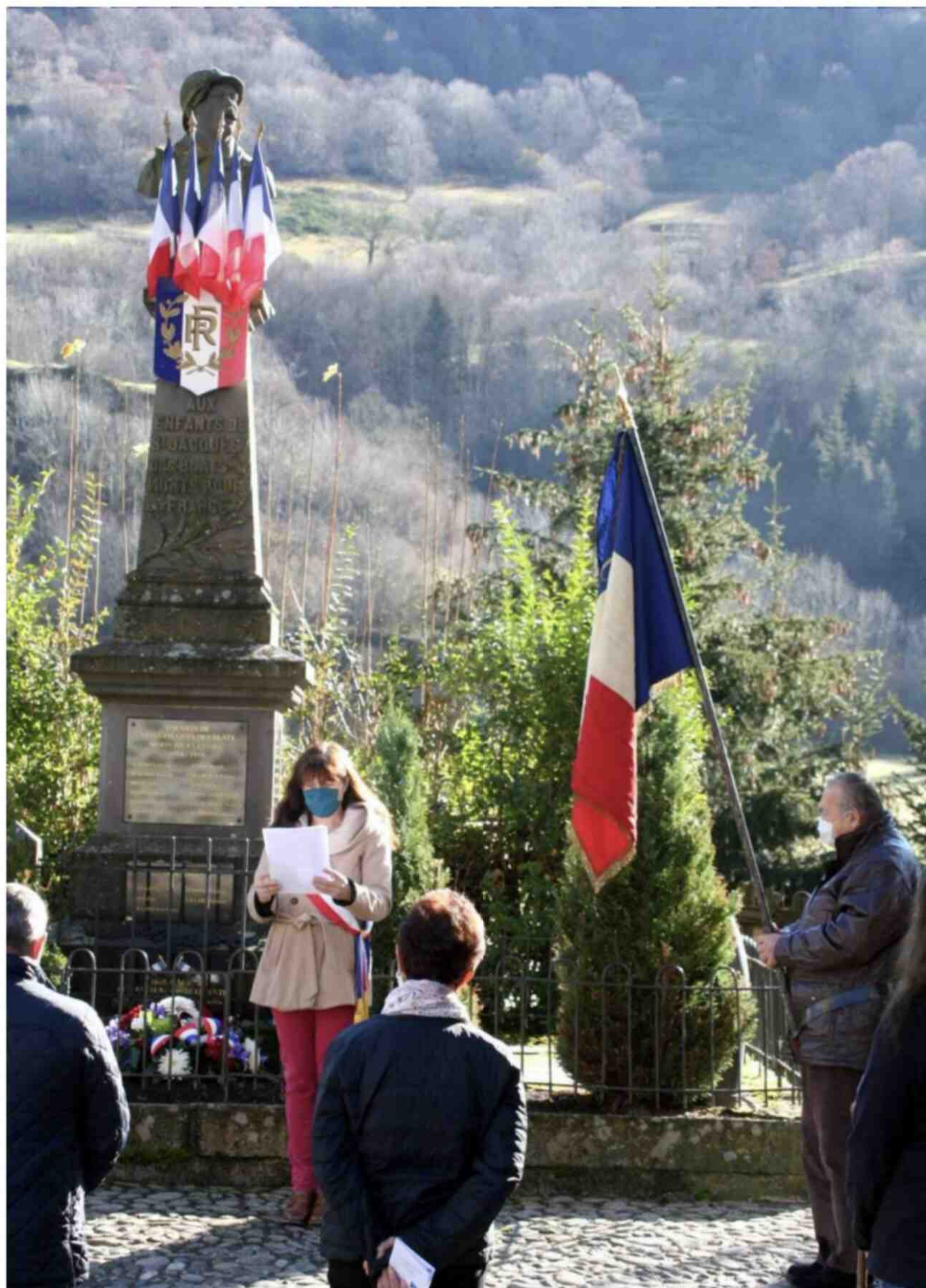
Le bouleversement climatique tu n'y crois pas
Quant au tourisme de masse trop peu pour toi
La santé de tes bêtes c'est ta seule loi
L'écobuage pratiqué comme autrefois
Du temps des Romains tu pouvais faire tout cela
Oui mais avant, les fraises à neige n'existaient pas

Ce temps est révolu tu peux pleurer, crier
Taper du pied et puis après... recommencer
Mais si tu veux un jour faire mieux que d'espérer
Ne pas abandonner ton dur noble métier
Tu me trouveras, là, assis à tes cotés
Je t'aime comme tu ne l'as jamais imaginé

Ton avenir et le mien sont étroitement liés
A nous liberté, égalité, fraternité
Seul un tsunami mental pourra nous séparer

Enrick Nieto

Journée de la Victoire et de la paix



C'est sous un soleil timide mais présent que s'est déroulée, à *Saint-Jacques-des-Blats*, la cérémonie du 11 novembre 2020. La cérémonie annuelle était restreinte aux anciens combattants et au conseil municipal, en raison du confinement. Le maire de *Saint-Jacques-des-Blats*, Linda Bénard, a déposé une gerbe, puis a lu le texte de Geneviève Darrieussecq, *ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants*. Linda Bénard a égrainé les noms de chacun des enfants gravés sur le monument aux morts, et à chaque nom l'assistance répondait « *mort pour la France* ». Puis, Linda Bénard a entonné la *Marseillaise* que reprenait en cœur toute l'assistance. Le porte-drapeau était Pierre Foussat.

*
— —

L'agence postale

L'agence postale de *Saint-Jacques-des-Blats* (route nationale ou avenue *Adrien-Ruelle*, face à la mairie) est une maison polyvalente. Delphine Deroo-Verniers la tient de main de maître. Elle offre les services suivants :

- **Services postaux** (courriers, etc.) ;
- **Services bancaires** pour les titulaires d'un compte courant postal (retraits et dépôts d'espèces et dépôts de chèques seulement car Delphine n'a pas accès aux comptes) ;
- **Bibliothèque** : les habitants de *Saint-Jacques-des-Blats* et les touristes de la commune peuvent emprunter gratuitement des livres tels que romans, documentaires, policiers, livres pour la jeunesse, bandes dessinées pour enfants et pour adolescents, livres en langues étrangères ;
- **Ludothèque** : emprunt de jeux de société pour enfants et pour adultes ;

Il est possible de réserver livres, jeux et DVD, sur le site www.culture.cantal.fr



- **Informatique** : mise à disposition d'un ordinateur avec imprimante et accès à l'Internet, possibilité d'enregistrer son travail sur sa clef USB. Delphine pourra vous guider ;

- **Tourisme** : une borne multimédia permet d'orienter les amoureux du pays. Et documentations diverses.

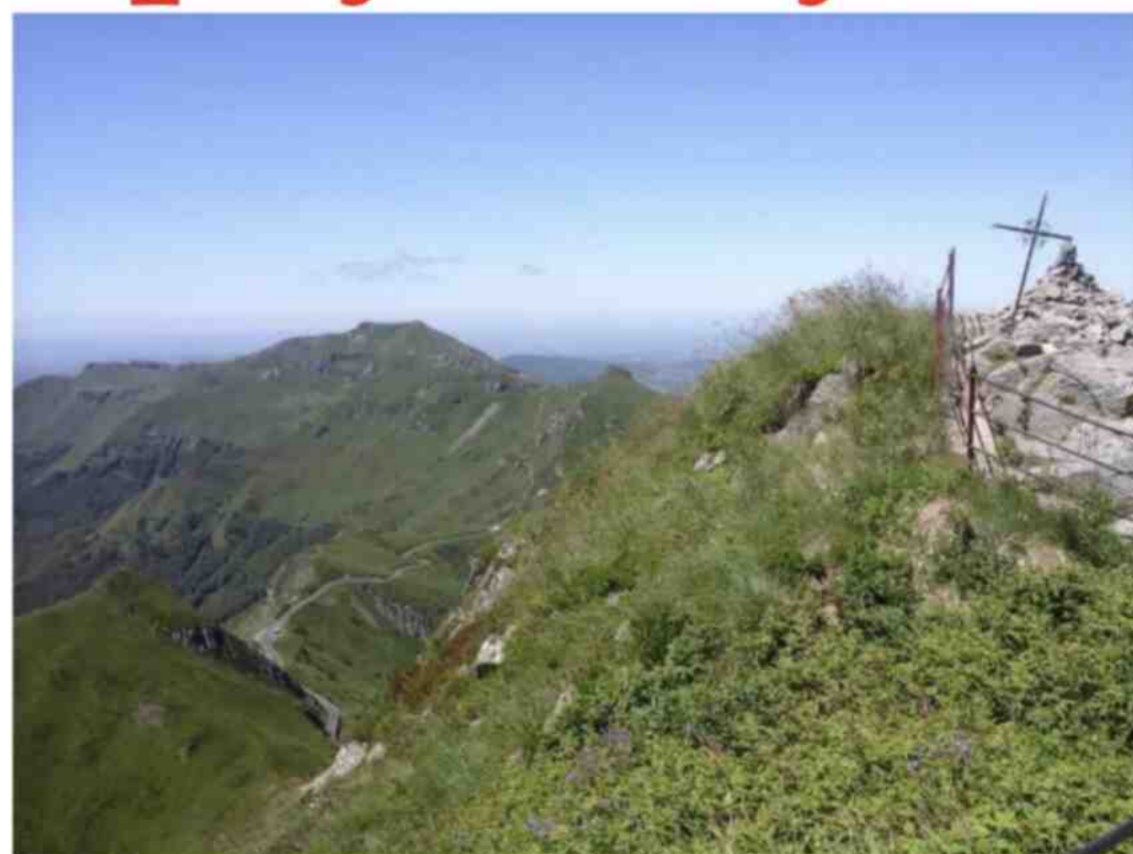
Delphine répond au 04.7147.02.86
tous les matins, du lundi au vendredi

Linda Bénard et Marcel Trin
à l'assaut de l'agence

Grand Site du puy Mary

Le label *Grand Site de France* induit une cohérence paysagère et territoriale forte et partagée par les acteurs locaux. A ce titre, le *Syndicat mixte du puy Mary*, structure gestionnaire du *Grand Site de France puy Mary – Volcan du Cantal*, avait identifié dans son document de renouvellement du label les communes de *Salers*, *Saint-Jacques-des-Blats*, *Laveissière* et *Thiézac* comme pouvant intégrer la structure. Notre commune et *Laveissière* au titre du site classé, *Salers* et *Thiézac* au titre de portes d'entrée du *Grand Site de France*. Pour mesurer la pertinence d'adhérer ou non au *Syndicat mixte du puy Mary*, nous avons, en 2018, adhéré en tant que commune associée. Deux années

de partenariat ont eu raison de nous rassurer et c'est ainsi que notre conseil municipal et ceux des trois autres communes ont délibéré, pour adhérer au *Syndicat mixte du puy Mary* en tant que communes membres, à compter du 01 janvier 2021. <https://www.puymary.fr/>



Les finances 2020



Qu'est-ce que le compte administratif ?

(Lire l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales)

Le compte administratif 2020 enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au titre de l'exercice 2020. Le maire, dit l'ordonnateur, rend compte de sa gestion, au conseil municipal, pour cette période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Chaque année, le conseil municipal vote donc le compte administratif et donne ainsi quitus au maire. Cette année, le conseil municipal, en séance publique, a voté favorablement, à l'unanimité (à l'exception de la voix du maire qui ne vote pas), le mardi 16 mars 2021. Ce compte est transmis au préfet du département dans les quinze jours du vote. Le compte est consultable en mairie, aux heures ouvrables. Par ailleurs, il est consultable sur le site électronique de la mairie (<http://www.saint-jacques-des-blats.fr/public/?code=documents-budgetaires>). Le compte administratif est composé de deux sections, la section de fonctionnement, et la section d'investissement.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les opérations (dépenses et recettes) nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

(Lire les tableaux présentés page suivante)

Les principales dépenses sont les frais de personnel (salaires et charges sociales). En 2020, la commune a décaissé la somme globale et totale de 494.356 €. Les principales recettes sont les impôts locaux et les dotations versées par l'Etat. Plus marginalement, il faut compter les revenus immobiliers et diverses recettes (cantine, garderie, etc.). Le compte de fonctionnement enregistre les sommes réellement encaissées. Au cours de l'année 2020, la commune a encaissé 613.425 €.

La section d'investissement

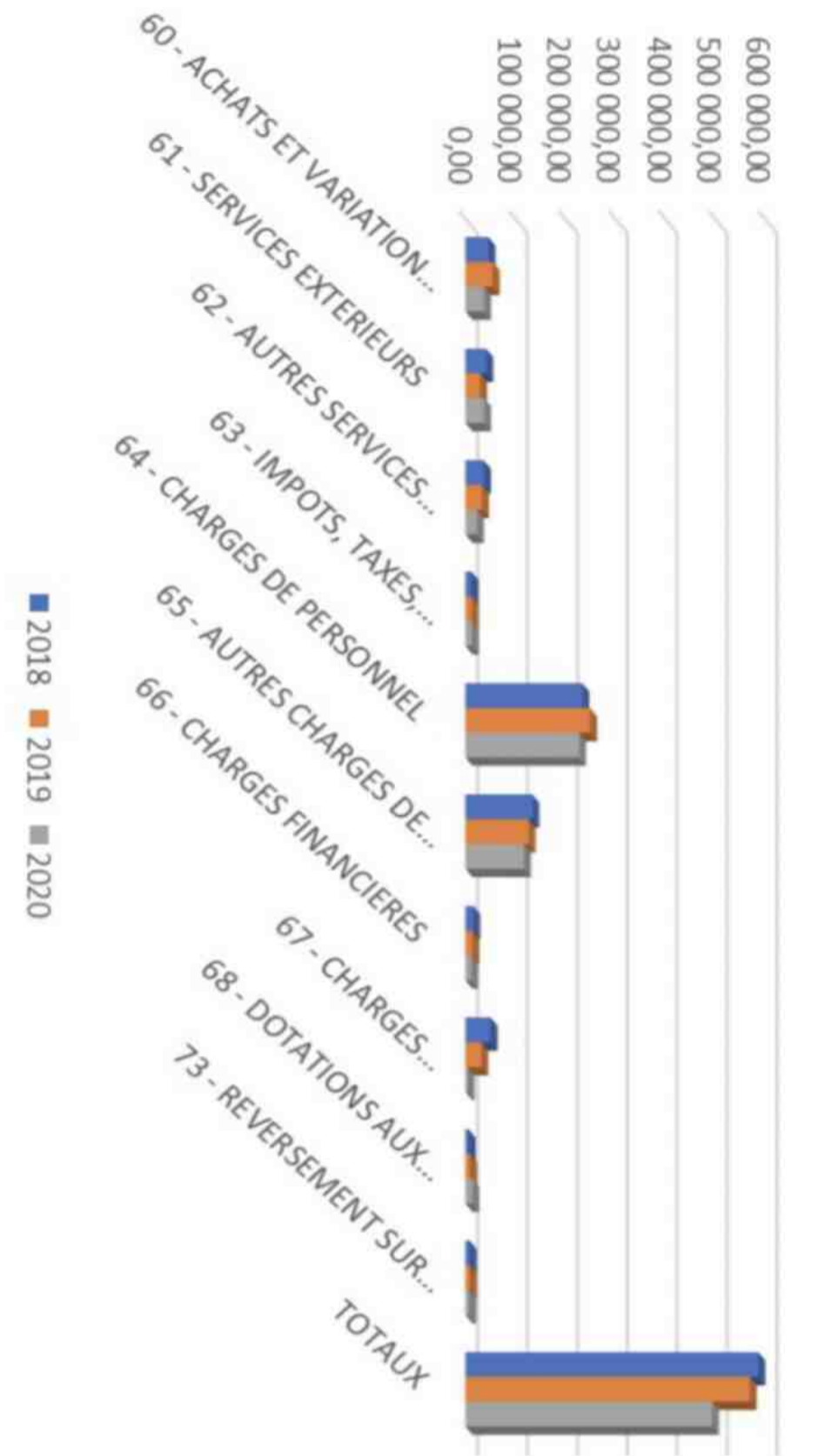
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Cette section est liée aux projets de la commune à moyen ou long termes. Les dépenses concernées sont celles qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, telles que les acquisitions de mobilier et de matériel ainsi que des frais d'études et de travaux sur des structures existantes ou futures. En 2020, les dépenses principales (55.632 €) était d'ordre financier. Les recettes concernées sont des recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement) et les subventions afférentes aux projets d'investissement.

La capacité d'auto-financement nette

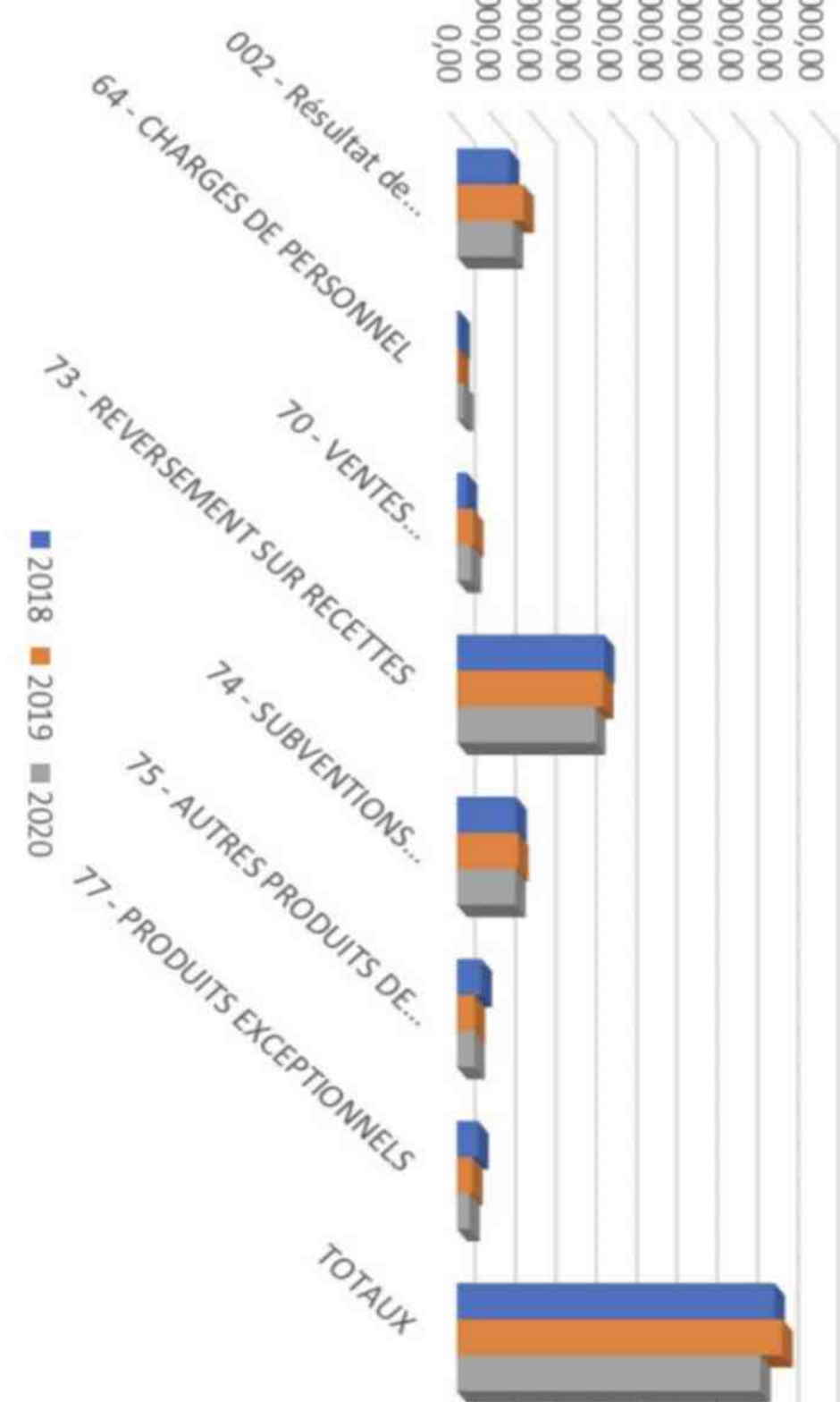
La capacité d'autofinancement nette (dite CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses. C'est un indicateur précieux pour la gestion de la commune. La CAF nette de *Saint-Jacques-des-Blats* est enfin positive (80.000 €). C'est une excellente nouvelle.

La municipalité aura voté le budget 2021, courant avril. Dans le prochain numéro du *Miroir des Blats*, la rédaction du *Miroir* pourra alors présenter des comptes plus détaillés et plus expliqués. N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse électronique du *Miroir*. Vous pouvez également assister aux prochains conseils municipaux, ils sont publics.

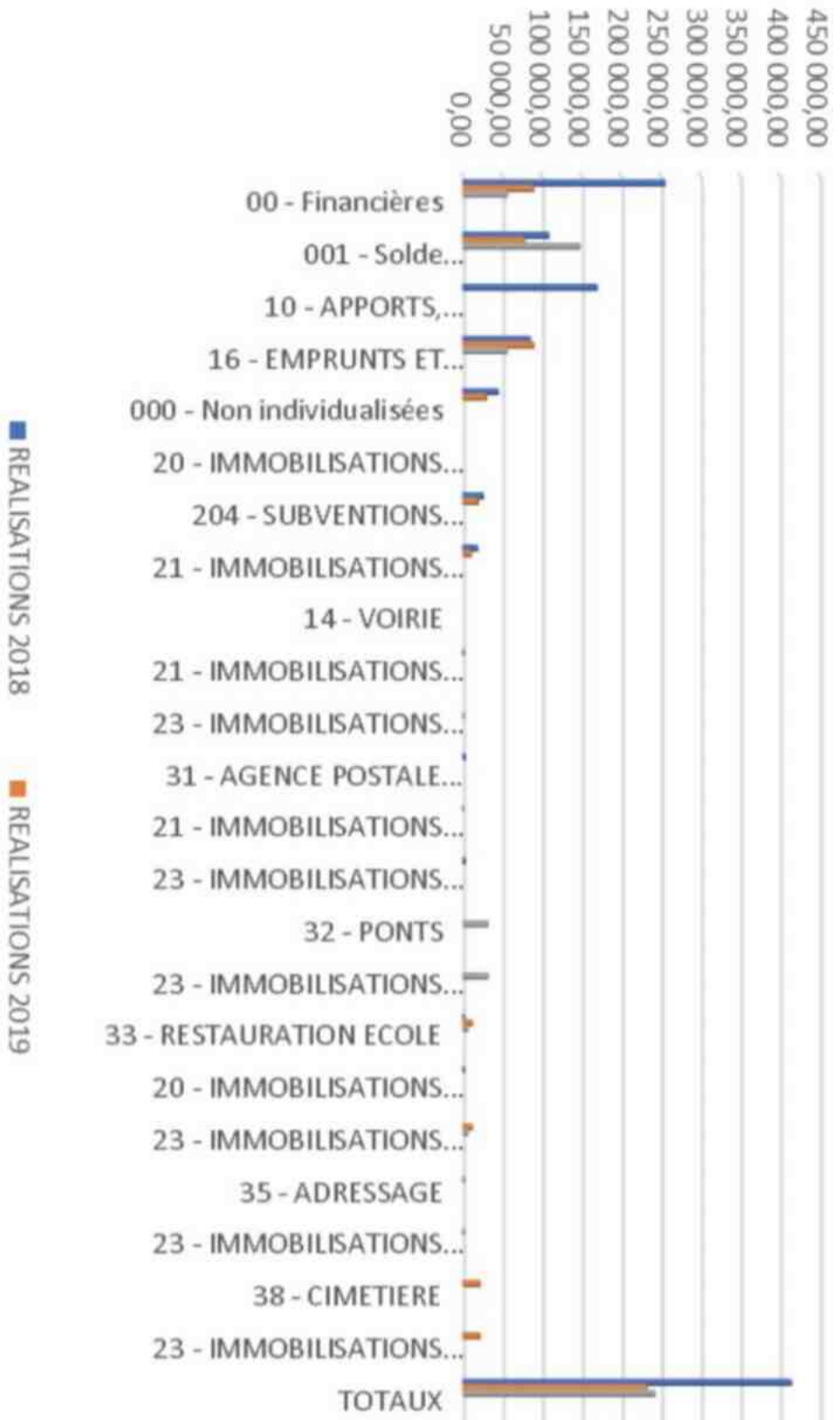
Dépenses de fonctionnement sur trois exercices



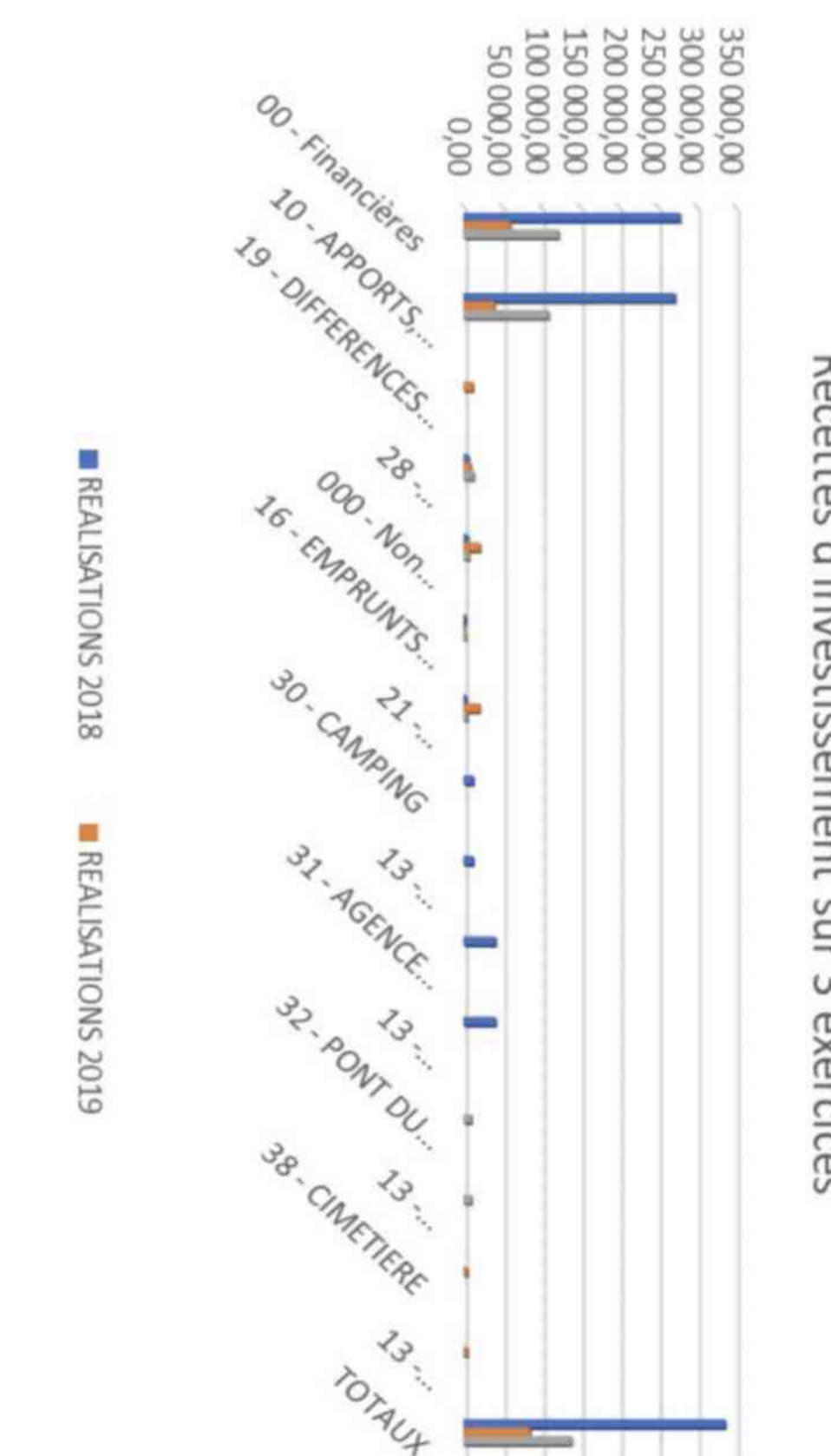
Recettes de fonctionnement sur 3 exercices



Dépenses d'investissement sur 3 exercices



Recettes d'investissement sur 3 exercices



L'école

Chaque année, la carte scolaire permet d'établir, notamment, les fermetures et ouvertures de postes pour la rentrée suivante. En 2020, nous avons rencontré l'inspectrice académique qui nous avait fait part d'une réflexion sur une éventuelle suppression de poste à l'école (dite RPI = regroupement pédagogique intercommunal) de *Thiézac/Saint-Jacques-des-Blats*, compte tenu du nombre d'élèves insuffisant par classe. Les protocoles sanitaires mis en place à cause de la *COVID-19*, ont suspendu ces réflexions jusqu'au début de l'année 2021.

Plusieurs échanges ont eu lieu au cours de ces dernières semaines entre la DASEN (Directrice académique des services de l'Éducation nationale), l'inspectrice académique et les maires des deux communes. Malgré ces rencontres, malgré la pétition mise en place par les parents, malgré la manifestation à Aurillac faite par les élus, parents et syndicats, le CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale), placé sous la présidence du préfet, a entériné, le 22 février 2021, la décision de supprimer un poste de l'école. Ainsi, dès la rentrée 2021, l'école de *Thiézac* recevra les enfants des classes primaires, et l'école de *Saint-Jacques-des-Blats* recevra les enfants de maternelle de la petite section à la grande section.

La réorganisation des classes à la suite d'une fermeture est souvent source d'inquiétudes et de questions pour les parents. Pourtant, beaucoup d'écoles rurales fonctionnent avec une classe maternelle multi niveaux. Cette diversité est une vraie chance pour les enfants, chacun s'enrichit de la présence des autres et se stimule pour progresser dans les apprentissages, l'autonomie et la coopération. N'hésitez pas à en parler à l'institutrice.



Vie du village



Notre village doit vivre. Vivre dans la solidarité et l'amitié. Chacun d'entre nous a sa place. Alors tout ce qui vous touche intéresse Le Miroir : vous changez de voiture ? votre enfant a réussi un examen ? vous avez redessiné votre jardin ? Dites-le nous. Il faudrait qu'en cinq ans, chacun de nous ait été cité au moins une fois, pour que chacun d'entre nous soit célèbre dans son village. Bien sûr nous n'obligerons personne.

Axel Brunon est né à Aurillac le 15 janvier 2021. Il fait la fierté de ses parents, Pauline Lemahieu et François Brunon, et de son grand frère Alban. François travaille à la SNCF et Pauline est ludothécaire à la médiathèque d'Aurillac.

— * —

Ambre Martin est née à Aurillac le 14 mars 2021 à 01:49. Son grand frère Luka en a été informé dès son réveil. Ses parents, Mélanie Chevigny et Christophe Martin, sont les heureux gérants du camping des Blats. *(Photo ci-contre)*



Athénaïs Bénard a épousé Christophe Lacombe le 24 décembre 2020. Linda Bénard a donc eu l'immense privilège de marier sa fille, Athénaïs, qui termine sa troisième année d'école d'infirmière. Christophe est mécanicien d'engins agricoles.

— * —

Laureen Dubois a brillamment réussi le *brevet professionnel d'animatrice-directrice d'accueil de loisirs*. Dès qu'il lui sera proposé un poste dans le Cantal, elle s'installera définitivement, avec son mari et ses deux petites filles, Louise et Charlotte, à Saint-Jacques-des-Blats. C'est l'école qui va être contente !

— * —

Olivier Gard, notaire à Vic-sur-Cère, a pris sa retraite. Son successeur est Me Jacques Turquet. Olivier est membre actif de l'association de chasse de Saint-Jacques-des-Blats. Trois de ses aïeux ont été maire de Saint-Jacques-des-Blats, Jean Gard (1794-1796), Antoine Gard (1796-1808) et Pierre Gard (1814-1816 et 1821-1831).

— * —

La maison de santé de Vic-sur-Cère compte maintenant trois médecins : Virginie Bergous-Rocagel, Judicaël Roland et Alexis Taule. Deux autres médecins pourraient s'installer dans notre vallée avant la fin de l'année 2021. Et le Dr Paul Bouteille exerce à Thiézac. Nous avons de la chance.

— * —

Chloé Maratrey et **Neil Bourdere-Andreou** ont posé leur valise le 14 décembre 2020 près du camping. Chloé dispose de diplômes pour l'aide à la petite enfance et l'aide à la personne. Neil est cuisinier dans un restaurant de Murat. Leurs deux enfants, Margo et Axel, sont très contents de profiter de l'école de Saint-Jacques-des-Blats.

— * —

Mathilde Davoust et **Alexandre Theil** ont acquis la maison Cheylus sise à *La Combe*, à côté de l'hôtel du *Beau-Site*. Mathilde est infirmière au *Cap blanc* à Aurillac, et Alexandre travaille à la station du Lioran. Le Papa de Mathilde était artisan, sa Maman travaillait à la station ; les parents d'Alexandre étaient moniteurs de ski, ils ont transmis leur passion à leur fils. Ils ont emménagé en décembre 2020.

— * —

Odile et **Jean-Louis Combelle** se sont mariés à Saint-Jacques-des-Blats le 24 juillet 1971, puis se sont installés à Paris, puis à Melun. Ils ont deux filles, Caroline et Aurélie. Maintenant à la retraite, ils se sont installés définitivement à Saint-Jacques-des-Blats, place de l'Eglise, dans la maison familiale. Odile, jurassienne, apprécie la vie auvergnate.

— * —

Activités de la municipalité :

Compte-tenu de la situation sanitaire, il ne nous a pas été possible d'organiser cette année le repas de fin d'année pour les aînés de 65 ans et plus. Exceptionnellement, pour apporter un peu de réconfort en cette période difficile, nous avons remplacé le repas par la distribution, courant janvier, d'un colis effectué avec la participation des enfants des écoles et de nos commerçants. Nous espérons, pour l'année qui vient, pouvoir organiser de nouveau ce repas de fin d'année qui nous permet de nous retrouver et de passer tous ensemble un moment agréable et convivial.



Portraits de Saint-Jacquois

Chloé Tridot, pour Noël 2020, a publié un nouvel album de chants de Noël (« *De la neige pour Noël* »). Avec un père musicien, directeur d'école de musique et chef d'orchestre, Chloé est comme on dit *tombée dedans quand elle était petite*. La musique est depuis toujours son quotidien, son défouloir. Après avoir passée une dizaine d'années à apprendre la clarinette, le piano ou encore la guitare, dans l'école de musique paternelle, son amour pour le chant se confirme lors d'une première expérience en tant que choriste de l'album d'un ami chanteur. Chloé devient alors chanteuse et se professionnalise rapidement dans le spectacle. Ses cours de chant lyrique laissent alors place à une autre forme de poésie et de liberté : la danse, la comédie, le jazz, le mime. Ce qui fait tomber Chloé tout naturellement dans la comédie musicale.



Après ses deux premiers albums, Chloé éprouve un profond désir d'aller plus loin dans sa démarche artistique et créatrice. Elle aimerait inventer un nouvel univers de mots, de musiques, de voix, tout en s'amusant sur scène avec les enfants. Son dernier album traite du réchauffement climatique et du manque de neige (NDLR : pas d'actualité cet hiver) ce qui oblige le Père Noël à revoir sa copie pour sa livraison annuelle de cadeaux. Un appel au secours, qui anime l'âme du dernier CD que vous avez pu découvrir en vente dans notre boulangerie ou au Chaudron (place de l'Eglise). Mère de deux enfants, vingt mois et cinq ans, Chloé trouve encore le temps d'être une femme moderne, aimante et généreuse. Mais si vous lui donnez dix minutes, elle en profitera pour

explorer d'autres contrées musicales avec des machines type looper. A quand la création d'une fanfare, d'un mini conservatoire ou peut être d'une chorale à Saint-Jacques-des-Blats ? Qui sait !

Entre rêve et réalité, poésie et prose, gravité et légèreté, voilà les contradictions qui définissent la singularité de notre Saint-Jacquoise.

— * —

Quelqu'un avenue Adrien-Ruelle. Une fois n'est pas coutume je ne vais pas nommer tout de suite la personne dont je souhaiterais vous parler aujourd'hui. Les indices pour trouver son nom seront nombreux pourtant cette personne est parfois méconnue de certains. Née à Thiézac, mariée en 1974 avec un bon gars de Saint-Jacques-des-Blats, elle a donné naissance à deux garçons qui sont, à cette heure, toujours résidents dans notre beau village.

Ses passions ? Elles sont nombreuses, notamment la cuisine, les bourriols entre autres. Mais son commerce ne lui a jamais laissé assez de temps pour tout faire. Aussi, maintenant qu'elle est à la retraite, avec l'association des anciens (*Les Aînés du Griou*), elle n'arrête pas.

Un exemple parmi d'autres : elle a eu une idée toute simple, celle de récupérer vos livres que vous rangez, une fois lus, dans votre bibliothèque où bien sûr ils prennent la poussière. Un petit coup de pouce d'Alain Peyronnet pour la fabrication d'un meuble-étagère pour une jolie présentation et voilà nos amoureux de la lecture prêt à redonner une deuxième vie à tous ces bouquins qui nous ont aidés, pour beaucoup, à nous endormir dans notre fauteuil ou notre canapé. En échange de quelques petites pièces glissées dans une tirelire et qui bénéficieront aux enfants de l'école (NDLR tirelire qui n'existe plus depuis qu'un service similaire existe aussi à la poste) vous êtes

parti pour des histoires fantastiques à travers romans, polars ou autres.



Encore une fois des idées simples qui profitent à tous et qui, ma foi, ne demandent en vérité, que peu de chose. Une participation collective et bien sûr du partage.

Le partage, elle connaît. Entre les journées printemps (à refaire nous dira-t-elle en privé), le vide grenier ou toutes autres fêtes organisées à Saint-Jacques-des-Blats, n'en doutez pas, cette femme n'est jamais très loin pour apporter son aide ou son soutien. Et pour conclure, si vous n'avez toujours pas trouvé de qui l'on parle ici, je dirai que si le soleil est là, vous ne la trouverez pas enfermée chez elle mais plutôt sur les routes ou les sentiers à profiter de la vie, un sourire au coin des lèvres.

Réponse :

Marnette Cornbelle



Village fleuri

Dame Nature a tapissé de blanc notre jolie commune. De magnifiques paysages sont apparus et nous les avons immortalisés avec nos différents appareils de photos. Le printemps arrive et nous allons colorier notre village avec de jolies fleurs. La commune s'inscrit au concours des villes et villages fleuris. Alors Saint-Jacquois, fleurissez votre fenêtre, votre balcon, votre terrasse, votre cour ou jardin. De jolies fleurs apaiseront la morosité provoquée par ce maudit virus qui ne veut pas nous lâcher... Ces bouquets multicolores engendreront le respect de la nature et la propreté de notre village. Echangez vos boutures, ressortez de vieux récipients ou autres objets pour les transformer en jardinière.

Brigitte Galland



Ils demeurent avec nous

Claude Bonnet (8 octobre 2020)

Claude était fier de ses racines cantaliennes, *Teissière-les-Bouliès, Le Rouget*, etc. Mais il posa son sac au hameau des *Boissines*. Claude était un montagnard, et, avec Denyse, il a choisi sur ce flanc de montagne, une ruine achetée en 1965, pour sa retraite. Denyse et lui s'étaient mariés le 10 décembre 1960 à Paris XII^{ème} et eurent trois filles, Nadine (née en 1962), Agnès (née en 1964) et Gyslène (née en 1969). Claude nous a quittés à la veille de son soixantième anniversaire de mariage, il avait 87 ans, mais était resté un jeune homme pour tous ceux qui l'approchaient.

Claude était cheminot depuis l'âge de 16 ans : élève Exploitation, puis affecté dans les gares nord-parisiennes (*Saint-Ouen-l'Aumône*, etc.), puis service militaire 27 mois en Algérie (sous-lieutenant artilleur), puis affecté à la gare de Gennevilliers, puis affecté à la division commerciale Marchandise, puis muté en 1974 à *Clermont-Ferrand* jusqu'à sa retraite en 1988.

Marie-Joséphine Chalmette (11 février 2021)

Marie-Joséphine était née le 3 juin 1928 au hameau du *Cher*. Elle eut le malheur de perdre

son Papa à l'âge de sept ans. Elle fut alors bergère puis employée dans des fermes jusqu'à son mariage en 1948. Avec son mari, Jean-Baptiste, ils achetèrent une ferme au hameau de *Manhès-Bas*. Cinq enfants vinrent réjouir la vie familiale, le dernier fils, Jean-Marie exploite toujours cette ferme avec sa femme Marie. Elle était le pilier de la vie familiale qui compte 11 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Trois passions égayaient sa vie, le jardin et les fleurs, la cuisine, et le contact avec les gens.



Courrier des associations

Les Aînés du Griou

L'association n'a pas été épargnée par les événements de la *Covid-19* et nous avons dû mettre en sommeil nos activités culturelles et sociales en 2020 et 2021 dans l'attente de jours plus favorables. Cependant durant cette période les membres du conseil d'administration ont assuré les affaires courantes. Le 17 mars 2021 une réunion est prévue pour préparer la prochaine assemblée générale.

Les élus de notre association sont actuellement, pour le bureau

deux présidentes : Marie Peyronnet et Marinette Combelle,

un secrétaire : Pastre Thierry,

un trésorier : Jacky Guillemain,

les membres actifs : Robert Auzolle, Anna Cornut, Jacqueline Chiva, Simone Gouze, Josette Ladou, Irène Meynial, Marie-Jeanne Trin, Malou Trin.

Une noble histoire de Saint-Jacques

(partie 2)

Tout commence par un adultère. François de Scorailles est un gentilhomme, né avec le XVI^{ème} siècle, du côté d'Ally. C'est là, au château de La Vigne, que son père, Marquès, construit la maison familiale. Située à deux kilomètres de la forteresse ancestrale d'Escorailles, la demeure est bien plus pratique et accueillante. N'oublions pas que nous sommes au frémissement de la Renaissance et, qu'après des siècles de guerres, les châteaux perdent leurs aspects défensifs pour être élevés en villégiature plus confortable. La Vigne deviendra dès lors le château familial des Scorailles, jusqu'à aujourd'hui ; son actuel propriétaire (Bruno du Fayet de la Tour) est un descendant direct de François de Scorailles (comme nous !).



François de Scorailles (1500-1571) (Château de Montal)

Ce François est marié en justes et légitimes noces à Anne de Montal avec qui il eut quatre enfants. Mais apparaît une certaine Anête-Charles dont on ne sait que très peu de choses. Certains historiens la nomment Agnès de Mazerolles, du nom d'un château sur la commune de Salins, dont elle se prétendait héritière. Il fut plus probable, qu'elle était domestique. Et arrive ce qu'il devait arriver : neuf mois plus tard né un certain Guillaume. L'histoire aurait pu s'arrêter là si ce n'est que, sentant sa mort venir, François va légitimer son fils adultérin Guillaume en 1556

auprès du roi, Charles IX ; puis, il réitère l'opération auprès du pape Paul IV en 1561. François avait déjà un héritier mâle pour assurer sa descendance et sa succession, pourquoi alors devoir légitimer un autre enfant mâle si ce n'est en gage d'amour pour sa belle Anête-Charles. Ce genre de pratique n'était pas chose courante à l'époque ; n'oublions pas qu'il faudra attendre Henri IV et les années 1600 pour que les enfants royaux illégitimes bénéficiassent également de tels privilèges. Ce Guillaume, ainsi légitimé, reçoit le nom de Scorailles-Mazerolles ainsi que les terres de Chaussenac par son père. A la mort de celui-ci en 1571, Guillaume ne tarde pas à se marier avec Marie de Salers. De vieille famille nobiliaire, Marie de Salers apporte en dot non seulement des terres mais également un nom et une position sociale à un Guillaume qui avait grand peine (étant bâtard) à se faire accepter par la noblesse de l'époque. C'est très probablement de ce mariage de raison que la seigneurie de Mazerolles vit donc le jour, et non des prétendus apports d'Anête-Charles. Pendant très longtemps, les Scorailles-Mazerolles auront d'ailleurs à se battre contre leur propre cousin afin que soient reconnues leurs ascendances nobles. Il semble en effet qu'ils aient été, vis-à-vis des Scorailles « de souche », traités comme de véritables « canards boiteux » de cette branche. Mais nous y reviendrons très bientôt. Guillaume de Scorailles-Mazerolles et Marie de Salers eurent une dizaine d'enfants. Certains devinrent moines ou nonnes à l'abbaye de Brageac (sans doute en charge des reliquaires rapportés par leurs ancêtres) ; l'un, Claude de Scorailles-Mazerolles, mourut à Toulouse alors qu'il était étudiant en théologie ; l'un de ses frères prénommé Guillaume épousa Catherine de Barriac. Mais c'est à un certain François, légitimement le premier des garçons, que revient la seigneurie de Mazerolles qu'il s'appliqua à faire prospérer (sa superficie fut multipliée par vingt). Né en 1580, véritable banquier dans l'âme, il n'avait jamais

véritablement cédé à la tentation du mariage quoique père de quatre filles naturelles. A sa mort en 1655, il cède son domaine et ses droits à son neveu Annet, premier fils de son frère Guillaume et de Catherine de Barriac (Guillaume étant prédécédé une dizaine d'années auparavant). Annet était l'aîné d'une famille de cinq enfants plutôt turbulents : l'un d'eux, François-Jean, fut assassiné à Mauriac par un dénommé Jacques Jante. Idem pour son frère, Guyon, en 1662. Quant au dernier, Jean, il s'opposera à son frère Annet en tentant de le faire assassiner. Brillant esprit de famille ! Sans doute dû à la personnalité du père dont on disait qu'il était un usurier et un fraudeur hors pair. Annet souhaite avant tout renforcer son pouvoir et surtout sa légitimité (toujours contestée depuis les frasques domestiques de son arrière-grand-père François). L'histoire va lui servir un plat qu'il ne va pas laisser passer. En 1666, sur ordre de Louis XIV, ont lieu les *Grands Jours d'Auvergne* à Riom (Puy-de-Dôme). Cette assemblée exceptionnelle de juges est créée afin de remettre un peu d'ordre dans la noblesse auvergnate. Depuis quelques décennies, en effet, celle-ci se livre à des pratiques indignes de son rang. Se conduisant en véritables rois ou bandits dans leurs seigneuries, elle n'hésite pas à se livrer à des assassinats, des viols de jeunes paysannes, des vols qui font désordre dans le royaume et qui exaspèrent au plus haut point Louis-le-Grand. Cette assemblée est donc chargée de juger les coupables, quels que soient leurs rangs, et de leur infliger une peine exemplaire. Et parmi ces nobliaux félons, il y a le baron François de Salers, accusé du meurtre de l'un de ses domestiques Pierre Veyric. La sentence est lourde, les *Grands Jours* condamne François à avoir la tête tranchée, sa baronnie démantelée et son château de Salers rasé à hauteur d'infamie (c'est-à-dire jusqu'à la dernière pierre). Le château sera effectivement rasé par dix-neuf manœuvres en vingt et un jours. François sauvera sa tête en vivant caché le reste de sa vie. On ne sait trop où... chez son cousin à Jaleyrac

supposent certains historiens. François disparu des écrans radars après sa condamnation, Annet de Scorailles-Mazerolles va s'empresse de racheter la baronnie de Salers, laissée à l'abandon, pour la somme de soixante-dix mille livres (un demi-million de nos euros actuels) et, afin d'asseoir encore plus sa légitimité, d'épouser Diane de Salers (sa cousine lointaine) fille de François et donc propre héritière de la baronnie.



Château de Mazerolles (15 Salins)

Marguerite de Mossier, sa nouvelle belle-mère, ne supportera jamais un tel mariage ; elle passera le reste de sa vie, jusqu'à sa mort en 1690, à mettre des bâtons dans les roues à son gendre Annet dont elle affirmera qu'il a usurpé la charge et les droits de son mari déchu (ce qui n'est probablement pas si inexacte du reste...). A noter, pour clore ce chapitre, qu'une des sœurs de Diane, Louise de Salers, épousera Jacques d'Anjony et deviendra la mère de François et Claude dont les portraits trônent encore sur les murs de la grande salle d'archive de ce superbe château à Tournemire. Portraits qui demeurent ainsi pour nous, saint-jacquois descendants de cette noble lignée, de quasi photos de famille puisque François et Claude étaient des cousins de notre ancêtre... (à suivre)

Claude Peyronnet-Testeil

Radotage d'un ronchon

UNE NOUVELLE FEODALITE

J'ai dix ans, et mon génie autoproclamé me destine à un grand avenir. Après avoir écouté une finale de Beethoven, je pressens que je serai le plus grand chef d'orchestre d'Europe. J'en parle à mon père qui me répond « *Ca ne m'étonne pas de toi, emmerder quatre-vingts musiciens en même temps, c'est bien ton genre !* ». Ma vocation, spontanée mais peu fondée, prend du plomb dans l'aile. Plusieurs décennies plus tard, en écoutant la violoniste Anne-Sophie Mutter dans un concerto de ce même Beethoven, je trouve ma nouvelle vocation, devenir le plus grand violoniste d'Europe. Dois-je acheter un *Stradivarius* pour assouvir ma nouvelle et subite passion, aussi peu fondée que la première ?

Alors j'apprends qu'un instrument à cordes a une « âme », qu'il doit « s'ouvrir » à force d'être joué. Donc, posé dans une vitrine de musée ou conservé dans un coffre, l'instrument perd de sa sonorité. Donc, seul un violoniste qui joue de ce violon quotidiennement peut être intéressé par l'achat d'un violon, puisqu'un non-violoniste, qui laisse l'instrument dans un écrin, lui fait perdre ses qualités acoustiques. Donc, j'accours à une salle des ventes ; logiquement il ne doit y avoir que des violonistes comme acheteurs potentiels, donc des fauchés, donc une adjudication basse. C'est parfait pour mon portefeuille d'Auvergnat. Ma surprise est grande en voyant les enchères s'envoler à plusieurs millions d'euros. Que font donc les banquiers dans ces enchères ?

Les commerciaux et les fiscalistes des banques ont vu l'aubaine : rendre le prix de l'instrument artificiellement exorbitant, l'acheter, le défiscaliser à la charge des contribuables, donc à notre charge à tous, et le prêter, avec condescendance, au talentueux mais pauvre musicien. Et le peuple de s'exclamer devant la générosité des banquiers : « *Oui, le musicien est bon, mais vous savez, l'instrument est prêté par la banque BBB, il a coûté 9,8 millions de livres sterling !* ». L'autorité du banquier sur nos finances lui confère une autorité artistique, et le droit de choisir quel musicien jouira du droit de profiter de l'instrument. La féodalité est réinventée. Le banquier est suzerain, et le musicien vassal. Nous sommes revenus au temps des « protecteurs » de l'époque classique... Je vais me remonter le moral en écoutant le triple concerto de Beethoven. Je ne serai pas chef d'orchestre, ni musicien, rien qu'auditeur... laissez-moi l'illusion d'être le meilleur auditeur d'Europe.

Alexandre Puechvent

Ont collaboré à ce numéro...

Linda Bénard, Yvonne Buisset, Delphine Deroo-Verniers, Brigitte Galland, Christian Gard, Olivier Génin, Cécile Marine, Enrick Nieto, Thierry Pastre, Claude Peyronnet-Testeil, Marcel Trin, Alexandre Puechvent.

Sommaire

Les nouveaux boulangers :	p. 1
Le mot du maire :	p. 2
Doléances des lecteurs :	p. 3
Coup de gueule :	p. 4
Requiem pour un fermier :	p. 4

Journée de la Victoire et de la paix :	p. 5
L'agence postale :	p. 6
Grand site du puy Mary :	p. 6
Les finances 2020 :	p. 7-8
L'école :	p. 9
Vie du village :	pp. 9-10
Portraits de <i>Saint-Jacques-des-Blats</i> :	pp. 11-12
Village fleuri :	p. 12
Ils demeurent avec nous :	p. 13
Courrier des associations :	pp. 13
Une noble histoire de <i>Saint-Jacques</i> :	pp. 14-15
Radotage d'un ronchon :	p. 16

